



Amis de la baie de Wissant

Assemblée Générale Ordinaire

20 juillet 2019



Rappel des objectifs

- Grouper les amis de la baie de Wissant (résidents ou visiteurs occasionnels),
- Défendre leurs intérêts collectifs matériels et moraux,
- Participer à la protection du site et des habitations
- Contribuer au développement harmonieux de Wissant,
- Favoriser les activités sportives et culturelles.

=> Toutes **démarches publiques ou privées**

=> Représentation des adhérents auprès des autorités et services compétents.



Agenda de l'Assemblée Générale

09:45 - 10:00	Accueil
10:00 – 12:00	Rapports du Conseil d'Administration, et échanges avec la salle
12:00 - 12:15	Vote des résolutions
12:15 - 12:45	Verre de l'amitié
12:45 – 16:00	Auberge espagnole



Nos invités :

- Monsieur VENNIN, Sous-préfet de Boulogne sur mer,
- Monsieur Francis BOUCLET, Président de la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps, *
- Monsieur Marc SARPAUX, Vice-président de la CCT2C, en charge du tourisme, Maire d'Audinghen,
- Monsieur BRACQ, Maire de Wissant,
- Monsieur Thibaut SEGARD, Conseiller à la CCT2C, Maire de Tardinghen,
- Madame LEBEAU, CCT2C : GEMAPI : eau et assainissement, *
- Monsieur Vincent BASTIEN, Grand Site des 2 Caps.*
- Les medias locaux (12)

* excusé



Ordre du jour

Rapport moral

Rapport financier au 31/12/2018,

Perspectives 2019 / 2020

- Aménagements du front de mer ?
- Assainissement
- Protection du patrimoine bâti historique ?
- Protection de la Dune d'Aval
- Ré ensablement massif ?

Renouvellement du Conseil d'Administration

Délibérations.



Organisation de la matinée

Nous vous proposons d'intervenir si vous le souhaitez, après chaque présentation de sujet.

Pour la bonne tenue de la réunion, nous vous remercions :

- D'attendre que l'on vous présente le micro
- De vous lever et de vous présenter
- D'optimiser votre temps de parole, en résumant votre question...



Fonctionnement de l'Association

Conseil d'Administration et Bureau à fin 2018 :

Gauthier	CALAIS	
Brigitte	COUHE	Vice-présidente
Michel	COENEN	
Ghislain	de MONTIGNY	
Michel	DE VISSCHER	Trésorier
François	DEROUBAIX	Trésorier adjoint
Philippe	GALLOIS	Secrétaire
Christian	PONCHAUX	
Danièle	PONCHAUX	
Benoît	RICOUR	
Thaddée	SEGARD	Secrétaire adjoint
Alain	TOULEMONDE	Président



Communication 2.0

Communication 2.0 FaceBook



Nous en sommes à 1.157 au 20 juillet 2019

Communication 2.0 FaceBook

**Amis de la Baie de Wissant**

Publié par Juliette Galois l'11 · 13 mars · 

A visionner absolument ! Et n'oubliez pas de lire les explications des photos



GEOUDUNES.FR

 **Dossier : 10 ans d'évolution du littoral de la baie d'Authie à la frontière belge**

 **Plus de J'aime, de commentaires et de partages**
Boostez cette publication pour 3 € pour toucher jusqu'à 990 personnes.

5 997
Personnes touchées

822
Interactions

Booster la publication

  46

2 commentaires 89 partages

 J'aime

 Commenter

 Partager



Performances de votre publication

5 997 Personnes atteintes

293 Réactions, commentaires et partages 

158  J'aime	38 Sur la publication	120 Sur les partages
1  J'adore	0 Sur la publication	1 Sur les partages
23  Wowah	10 Sur la publication	13 Sur les partages
1  Triste	0 Sur la publication	1 Sur les partages
13 Commentaires	2 Sur la publication	11 Sur les partages
98 Partages	89 Sur la publication	9 Sur les partages

529 Clics sur la publication

0 Affichages de photos	379 Clics sur un lien 	150 Autres clics 
---------------------------	--	---

COMMENTAIRES NÉGATIFS

2 Masquer la publication	0 Masquer toutes les publications
0 Signaler comme indésirable	0 Je n'aime plus la Page

Communication 2.0 FaceBook



Amis de la Baie de Wissant



Publié par Juliette Gallois [?]

Page aimée · 12 novembre 2018 ·

Ajoutez une description



Identifier



Ajouter un lieu



Modifier

934

Personnes
touchées

326

Interactions

Booster la publication



Vous et 89 autres personnes

9 partages



J'aime



Commenter



Partager



Votre commentaire...

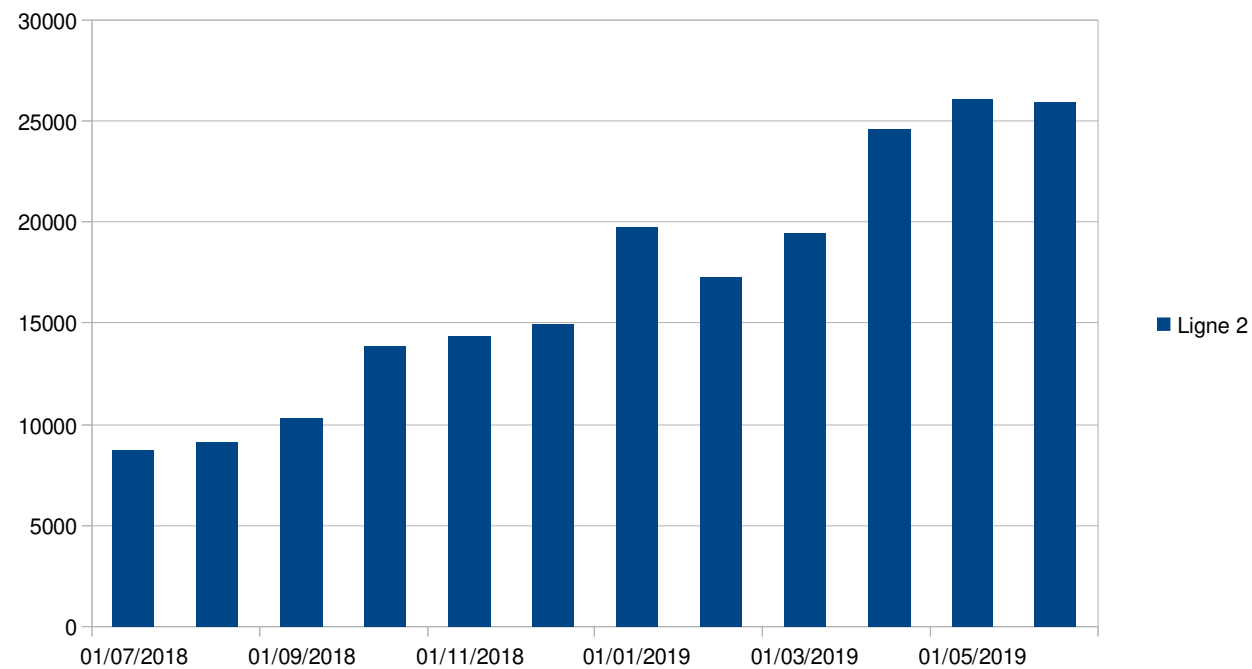


Communication 2.0 Twitter !



Communication 2.0

Site Internet : plus de 20.000 visites par mois



Notre support aux activités sportives



En 2 mois :
41.000 visualisations
75 « clics »

En 3 mois :
60.600 visualisations
252 « clics »



Perspectives 2019 2020



Une idée d'aménagement au sud de la promenade





Aménagement du front de mer au nord de la digue ?

Le conseil municipal a voté en février 2019 un budget pour assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la création d'une base nautique sur le site de Blanche Dune.

A ce jour nous n'avons aucune information sur ce projet et son insertion dans une approche globale au niveau du front de mer.

Avis des riverains ?

Avis des sportifs ?

Intégration dans le plan de circulation et de stationnement ?

Impact sur l'environnement ?

La concertation est-elle prévue ?



Assainissement collectif / individuel ?

La situation actuelle :

- 15 % des habitations du bourg sont encore en assainissement individuel, alors qu'elles ont participé à la reconstruction de la station d'épuration via les impôts locaux,
- En cas de vente, Il y a obligation de mise en conformité avec la réglementation la plus récente (de 10.000 à 15.000€),
- Il y a donc **inégalité de traitement entre les administrés.**

Notre objectif :

Obtenir la généralisation du réseau collectif à toutes les habitations du bourg.

(C'est d'ailleurs la recommandation de l'Agence de l'Eau).

A wide-angle photograph of a sunset over a body of water. The sun is a bright, glowing orb in the center of the frame, casting a long, shimmering reflection on the water's surface. The sky is a mix of soft orange, yellow, and pale blue, with wispy clouds. In the foreground, the dark silhouettes of tall reeds or grasses are visible, some catching the light from the setting sun.

Assainissement collectif et PLUi ?

L'enquête publique clôturée le 28 juin 2019 a été une opportunité pour officialiser une demande d'action !

101 observations y ont été déposées, pour les 22 communes de la CCT2C

Dans ce chiffre, 43 administrés ont déposé une observation pour obtenir l'extension du réseau d'assainissement collectif à toutes les habitations du bourg de Wissant,

Une belle mobilisation !

Nous attendons les conclusions de l'enquête...

Protection du patrimoine historique ?

Plus jamais ça !





Protection du patrimoine historique ?



A wide-angle photograph of a sunset over the ocean. The sun is a bright, glowing orb in the center of the horizon, casting a warm orange and yellow light across the sky and water. In the foreground, several blades of tall, thin grass are silhouetted against the bright light, adding texture to the scene. The overall mood is serene and contemplative.

Protection du patrimoine historique ?

A l'image de ce qui a précédé, nous vous proposons de diffuser ce qui vous choque sur notre site Internet

N'hésitez pas à nous faire parvenir une photo !



Stabilisation du trait de côte à la dune d'Aval

Travaux d'urgence de mise en protection du lotissement :

- ❑ Objectif : Assurer temporairement la protection du bâti, en attendant le rechargement massif.
- ❑ Une intervention a été faite fin 2017, par la commune
- ❑ autorisation a été donnée par l'Etat de renouveler l'opération à chaque fois que nécessaire, soit environ 2 fois par an.
- ❑ Cette responsabilité relève maintenant de la CCT2C depuis janvier 2018.
- ❑ Le prochain rechargement a été annoncé pour l'automne 2019.



Stabilisation du trait de côte à la dune d'Aval

Nous travaillons en collaboration étroite avec l'association de la Dune d'Aval :

- ☐ Adhésions croisées de responsables et de membres et entre les deux associations,
- ☐ Démarches signées conjointement auprès des responsables administratifs ou techniques,
- ☐ Propositions d'action communes pour la protection des habitations.



Stabilisation du trait de côte à la dune d'Aval

Objet : WISSANT_Protection de la dune d'Aval.

Wissant, le 26 avril 2019

Bonjour. Monsieur le sous-Préfet.

Nous avons tous constaté que le trait de cote en face de la Dune d'Aval est maintenant revenu à son niveau de 2016, avant le rechargement de 50.000m3.

Pour rappel, le grand ré ensablement (680.000m3) doit démarrer en 2020, et a pour objectifs, conformément à la déclaration d'intention de l'Etat, signée par le Préfet du Pas-de-Calais en date du 6 septembre 2018 :

d'assurer la pérennité du perré de Wissant, celle-ci étant assurée par un niveau de sable minimal de +3 m CM au droit de l'ouvrage ;
d'assurer la protection du front de mer de Wissant contre les submersions marines par paquets de mer ainsi que de protéger les massifs dunaires attenants de l'érosion par effet de bord ;
de suivre l'impact et le devenir des sables de sources extérieures pendant les travaux et leur évolution sur 10 ans.

Or nous constatons du retard dans les étapes annoncées publiquement par les instances en charge lors de la réunion publique du 26 juin 2018 :

Pas encore de communication du résultat de l'étude EGIS, attendue pour fin 2018, et sa validation par le CEREMA

Pas encore d'information sur le lancement de la "concertation améliorée" annoncée en juin 2018 pour le 1er trimestre 2019

Pas encore d'information sur l'avancée des recherches de financement par le Pole Métropolitain de la Cote d'Opale.

Vos services vous ont vraisemblablement rapporté que le niveau actuel de l'estran au droit du perré a déjà perdu près de 1 mètre depuis la reconstruction en 2015.

La « contre-butée » est maintenant bien visible sur presque toute sa longueur. Il est possible également de constater que le niveau supérieur du perré s'est affaissé.

Nous estimons donc que le projet de rechargement massif prend un important retard, retardant la protection du perré et celle de la Dune d'Aval. Concernant cette dernière, la Communauté de Communes qui a maintenant en charge la gestion du trait de cote, a budgété plusieurs interventions par an pour remonter du sable de l'estran vers le pied de dune, mais n'informe pas sur son intention d'y procéder prochainement.

Constatant ces retards, nos deux associations ont donc décidé de s'unir dans une initiative commune visant à obtenir la mise en oeuvre très rapidement une protection d'urgence de la dune d'Aval, à l'identique de ce qui a été fait dernièrement par la commune de Tardinghen.



Stabilisation du trait de côte à la dune d'Aval

Nous l'avons dit et répété : **la Dune d'Aval "NE DOIT PLUS RECULER", ce qui sans intervention très prochaine, arrivera immanquablement à court terme.**

Nous sollicitons donc votre intervention pour le lancement des autorisations administratives pour une telle protection d'urgence, en face de la Dune d'Aval à Wissant.

Au cas où le budget financier serait compliqué à couvrir, **nous vous informons que les adhérents de nos deux associations, qui travaillent maintenant ensemble depuis plusieurs années, proposent de participer aux travaux par le moyen de leurs fonds en réserve, et de donations proposées par les wissantais.**

Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer à votre convenance, avec les élus et les services concernés de l'Etat.....

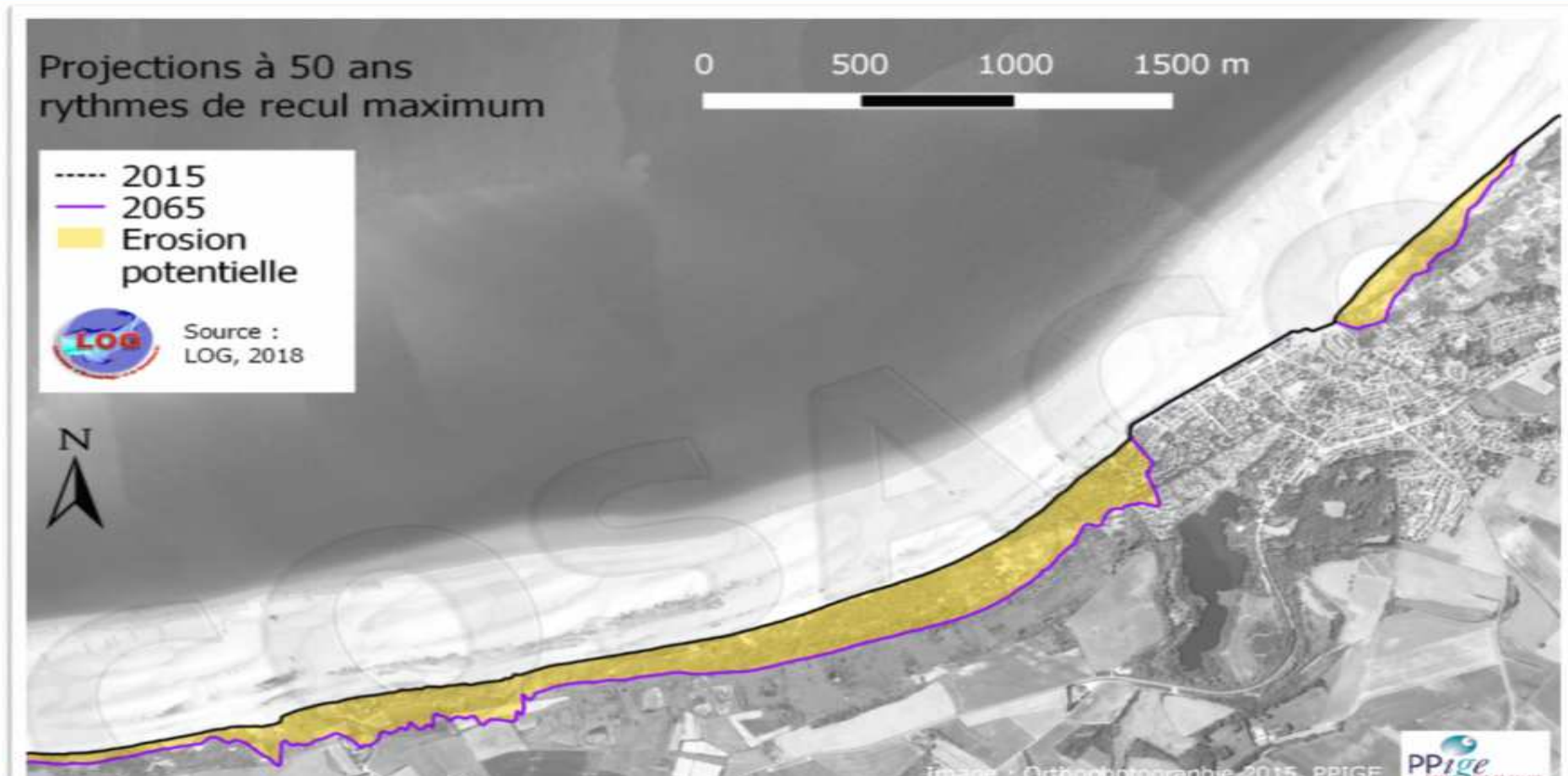
Salutations distinguées.

Richard BOUY
Président de l'association
Dune d'Aval

Alain TOULEMONDE
Président de l'association
Amis de la Baie de Wissant

Erosion dans la baie

Carte 3 : le littoral dans 50 ans en fonction des rythmes d'évolution 1949-2015
intégrant les rythmes récents (2005-2015)



Les objectifs de l'Etat pour le réensablement



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service de l'Environnement
Unité Police des Eaux et Risques Littoraux

Affaire suivie par : Jean-Yves GAGNEUX
Tél : 03.61.31.32.76
jean-yves.gagneux@pas-de-calais.gouv.fr

Arras, le 06 SEP. 2018

(JRP)
BG

Monsieur le Président,

Par courrier du 16 août 2018, vous m'avez fait parvenir votre déclaration d'intention de projet de réensablement massif de la partie centrale de la Baie de Wissant.

Mes services, en lien avec votre Cellule technique littoral, vont procéder à la mise en ligne de ce document sur le site internet de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Par ailleurs, conformément à l'article R 121-25 du code de l'environnement, cette déclaration d'intention doit être publiée sur le site internet de votre institution, et par le biais d'un affichage dans les mairies des communes de Audinghen, Tardinghen, Wissant et Escalles, dont le territoire est susceptible d'être affecté par le projet.

J'attire votre attention sur le fait que cette déclaration d'intention ouvre un droit d'initiative d'une durée de 4 mois à compter de la publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Reçu en préfecture le 12/09/2018

Le Préfet,

Fabien SUDRY

Les objectifs de l'Etat pour le réensablement

OBJECTIFS

Le projet a pour objectifs :

- D'assurer la **sécurité des biens et des personnes** face au risque de submersion marine défini dans le PPRL ;
- D'assurer la **pérennité du perré** de Wissant ;
- D'assurer la **protection du front de mer** de Wissant contre les submersions marines, et les massifs dunaires attenants de l'érosion ;
- **Réaligner** le trait de côte afin de rétablir un transit littoral ;
- Concevoir un projet qui intègre des **solutions techniques de moindre impact paysager** et prend en compte **les usages**.



Contexte selon EGIS

CONTEXTE

Un contexte hydrosédimentaire particulier

Evolution de la zone sous l'**action combinée** :

- de la marée (jusqu'à 8 m de marnage),
- du vent (courants, vagues, transport éolien),
- de la houle (de secteurs Sud-Ouest et Nord-Est)

Influence importante du **Banc à la Ligne** sur les conditions à la côte : échanges sédimentaires, action sur houle et courants; alternances / **cycles** observés avec des niveaux hauts ou bas de sable sur la plage devant le perré, en lien avec les évolutions du Banc à la Ligne

Prédominance des **sables moyens** sur l'estran et le Banc à la Ligne

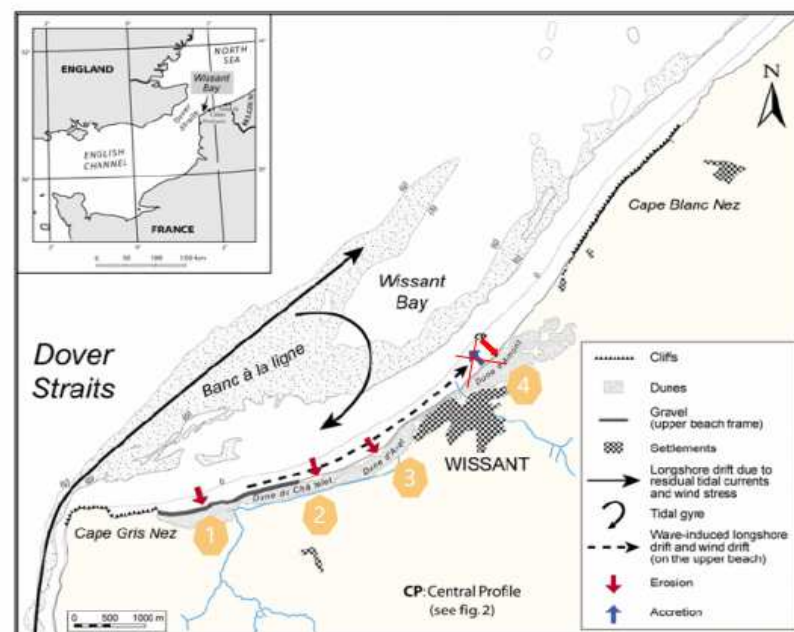
Succession de **barres/bâches** sur l'estran, large d'environ 600 m, et bordés par un cordon dunaire orienté SO/NE, sauf au droit de Wissant.

Cordon dunaire subdivisé en **4 massifs** morphologiquement distincts :

- | | |
|------------------------------|---------------------|
| 1 Dunes de la Baraque Fricot | 2 Dunes du Châtelet |
| 3 Dune d'Aval | 4 Dune d'Amont |

Déficit sédimentaire a priori lié à la construction et au prolongement des digues du port de Boulogne-sur-Mer (années 1930 à 1960), associés aux extractions de granulats réalisées au large de la baie dans les années 70

⇒ **dynamique et interactions du Banc avec la côte perturbées, bascule de l'équilibre sédimentaire (cyclique) vers une tendance érosive marquée à l'échelle de la baie.**



Sedrati & Anthony, 2006

A wide-angle photograph of a sunset over the ocean. The sun is a bright, glowing orb in the center of the horizon, casting a warm orange and yellow light across the sky. The sky is filled with soft, wispy clouds. In the foreground, there are dark, silhouetted grasses or reeds that appear to be blowing in the wind. The ocean is visible as a dark, calm surface reflecting the light from the sun.

Causes complémentaires selon nous

- Le point dur créé par le perré depuis 1910
- Les extractions de sable près des habitations entre 1945 et 1986
- Le transit sédimentaire éolien insuffisant (plage toujours humide au sud)
- Réchauffement climatique : surélévation du niveau des mers

A wide-angle photograph of a sunset over a field of tall, dry grass. The sun is a bright, glowing orb in the center of the frame, casting a warm, golden light across the sky and the grass. The sky is a mix of soft orange, yellow, and blue tones. The grass in the foreground is dark and silhouetted against the bright light of the sun.

Problématique du financement....

Entre le début du projet, et ses conclusions,

Les quantités ont été X 3
et le budget a été X 2

N'est-ce pas une excellente façon de tuer ce projet ?



Nos questions officielles après les 2 réunions publiques des 26 juin et 8 juillet 2019

1. Cette étude a t'elle fait l'objet d'un appel d'offres européen ? Si oui, peut-on y avoir accès ?
2. D'autres options ont-elles été étudiées, ou peuvent-elles être envisagées, afin de réduire les coût globaux sur le long terme ?
 - Recherche de la cause du désensablement, et rétablissement de l'apport en sable par transit sédimentaire ?
 - Suppression du courant giratoire dans la baie par pose d'un épi sur le Banc à la ligne depuis le raccordement au cap Gris-Nez, et sur 1,5 KM, jusqu'à la Cote Marine de 8 m. ?
 - Sand Motor ?
3. Validation du projet EGIS par le CEREMA. Peut-on en avoir communication ?
4. Les bancs de tourbe ont-ils été intégrés comme paramètres dans la modélisation ?
5. Confirmez-vous que l'estran s'est abaissé de 1 mètre devant le milieu du perré, soit 1 mètre d'érosion en 4 ans. Dans l'affirmative, le perré calculé pour 10 à 15 ans, serait détruit dans 8 ans ?
6. Quelles conséquences sur la toile retenant le sable sous la promenade peuvent provoquer les enrochements lors de leur affaissement constaté actuellement ?
7. Faute de site d'enregistrement dématérialisé des observations faites par le public, peut-on avoir communication des autres observations déposées sur l'adresse « s.ducloie@terredes2caps.com » ?
8. Quel est le budget maximum (dépense initiale suivie des dépenses d'entretien) que votre EPCI juge acceptable ?

NB : toutes ces questions avaient déjà été posées par le public présent lors de la réunion EUCC France / Chercheurs ULCO qui s'est tenue à Wissant le 4 octobre 2018, et lors de réunions précédentes.



Notre Objectif : identification des causes

Des causes sont actuellement identifiées, il faut établir l'impact de chacune sur la perte de sable.

Suite à l'étude de modélisation morpho-dynamique menée dernièrement par EGIS sous le contrôle du CEREMA, nous proposons dans un premier temps de la compléter en modifiant les caractéristiques de la baie, notamment au niveau du banc à la ligne :

- Recherche de profils en long, profils en travers optima pour limiter le désensablement, voire favoriser le ré ensablement naturel progressif de la baie.
- Faut-il retenir l'idée du comblement total ou partiel du chenal entre le Banc et le Cap Gris-Nez ?

A horizontal banner image showing a sunset over a body of water. The sun is a bright, glowing orb in the center of the horizon, casting a warm orange and yellow light across the sky and water. In the foreground, there are dark, silhouetted reeds or grasses that appear to be blowing in the wind. The overall mood is serene and contemplative.

Notre Objectif : identification des causes

Notre association entend se rapprocher des pouvoirs publics afin d'obtenir le financement de ces compléments d'études, ou à défaut si nécessaire d'y participer.



Les comptes

- Nous vous proposons de maintenir la montant de la cotisation à 20€
- Nous vous recommandons d'utiliser la paiement depuis notre site Internet avec « HelloAsso », très simple, et qui délivre automatiquement un reçu pour défiscalisation.
- Nous souhaitons l'ouverture d'un nouveau compte bancaire, celui utilisé actuellement n'est plus sûr suite à des piratages.

Les comptes à fin 2018, le budget 2019

BILAN				2015 Réalisé	2016 Réalisé	2017 Réalisé	2018 Réalisé	2019 budget
Actifs nets en fin de période				30 542	34 504	35 303	37 515	37 515
Compte titres		valeur en fin de période		20 806	21 365	21 790	21 193	21 193
Livret A		Montant en fin de période		7 040	11 136	12 835	16 022	16 022
Compte Courant		solde en fin de période		2 696	1 945	678	300	300
Compte d'exploitation				2 015	2 016	2 017	2 018	2019 budget
Recettes				Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	
	Interêts portefeuille N-1			126	86	53	53	53
	Cotisations chèques et virements	année civile		4 200	3 874	3 750	3 562	4 000
		S/T RECETTES		9 325	6 380	3 973	3 562	4 053
Dépenses								
		Sous-total secrétariat		116	175	204	10	300
		Sous-total autres frais		341	227	449	249	300
		Sous-total site		1 876	433	1 336	946	1 300
		Sous-total AG		555	216	505	513	500
		Sous-total Subventions		290	100	620	500	100
		Sous-total dépenses exceptées		55	1 339	399	369	500
		S/T DEPENSES		3 233	2 489	3 513	2 584	3 000
Résultat de l'exercice				6 092	3 891	460	978	1 053



Délibérations : les élus au C.A.

Louis DEFLINE ne se représente pas.

Nous le remercions pour son aide durant ses 6 années de mandat !

Michel COENEN se représente.

Pas d'autres candidats.

Résultat des votes

QUESTIONS	DELIBERATIONS	D'accord	Ne se prononce pas	Pas d'accord
1	Approuvez-vous le rapport moral, les réalisations 2018 et notre programme d'actions pour 2019 et 2020 ?	76	1	
2	Approuvez-vous les comptes au 31 décembre 2018 ?	77		
3	Acceptez-vous le budget 2019 ?	77		
4	Approuvez-vous le maintien de la cotisation à 20€ par année ?	77		
5	Approuvez-vous notre proposition d'action pour la défense du patrimoine bâti ?	76	1	
6	Approuvez-vous le principe d'une intervention financière pour la mise en place d'un dispositif de protection d'urgence de la dune d'Aval, si nécessaire ?	55	16	6
7	Approuvez-vous le principe d'une participation financière aux compléments d'études visant à identifier et traiter les causes de l'érosion ?	59	15	3
8	Approuvez-vous le prolongement du mandat de Michel COENEN au Conseil d'Administration ?	76	1	



Pour terminer...

Les Amis de la baie de Wissant
disent ce qu'ils font,
et font ce qu'ils disent,

Sérieusement, mais sans se prendre au sérieux !

MERCI pour votre participation et pour votre attention !



Pièces jointes au dossier du participant

- Le bulletin de vote
- La recommandation du Conseil Scientifique Régional du patrimoine Naturel émis lors de la reconstruction du perré
- La carte « le littoral dans 50 ans » si rien n'est fait, selon les scientifiques ULCO / LOG